

À l'essentiel N°3

Les Fabriques de la Connaissance

État des lieux et enjeux de transmission agricole en région Provence-Alpes-Côte d'Azur

*La relation entre cédants
et repreneurs à l'épreuve
des processus de transmission*

La transmission agricole constitue un enjeu majeur en région Provence-Alpes-Côte d'Azur. En 2020, une exploitation sur deux est dirigée par au moins un exploitant de 55 ans ou plus, avec un pic de départs en retraite attendu entre 2026 et 2027. Pourtant, l'anticipation des transmissions demeure faible, une part importante des exploitants âgés ne se projetant pas comme futurs cédants. L'étude conduite par INRAE, en partenariat avec la Région, met en évidence le rôle central des facteurs économiques, institutionnels et psychosociaux dans les parcours de transmission. Elle montre également que la relation cédant repreneur, structurée en plusieurs phases, est déterminante pour la réussite des transmissions et appelle un accompagnement renforcé par les politiques publiques régionales.

Le renouvellement générationnel est un enjeu majeur, en France comme en Europe, pour faire face à une population d'exploitants agricole vieillissante. À l'échelle nationale comme régionale, en 2020, **dans une exploitation sur deux, la direction est assurée par au moins un exploitant de 55 ans ou plus**¹. En Provence-Alpes-Côte d'Azur, cela concerne 9 200 exploitations agricoles. **Un pic du nombre de départs en retraite par an qui devrait intervenir cette année, entre 2026 et 2027. Si la pression foncière continue de s'accroître, l'identification des futurs cédants est d'une importance majeure.**

Or, ces dynamiques démographiques sont souvent couplées à une faible anticipation des cessions et une incertitude quant au devenir d'une part importante des exploitations. En région, à peine un quart des 6 700 exploitants âgés de 60 ans et plus s'identifient comme cédants potentiels, en envisageant une reprise de leur exploitation, qu'elle soit familiale ou hors cadre familial².

Malgré un rajeunissement des exploitants de moins de 35 ans (15 % des exploitations sont conduites par des jeunes de moins de 40 ans), **toutes les spécialités ne sont pas concernées, en particulier les cultures pérennes**. Tandis que les nouveaux installés choisissent davantage des petites et moyennes cultures, maraîchage et élevage, la viticulture et cultures fruitières concentrent les enjeux les plus forts de renouvellement : elles regroupent 3 900 exploitants de 60 ans et plus, avec une part très faible de jeunes exploitants (17 % en viticulture, 14 % en cultures fruitières). L'âge moyen y est particulièrement élevé (55 ans en viticulture, 56 ans en arboriculture). Au rythme actuel, **2 300 installations prévues sur dix ans ne permettraient de compenser que partiellement les départs à la retraite**³.

De l'installation à la transmission : le rôle de la Région

Depuis 2014, les Régions exercent la fonction d'autorité de gestion du Feader (Fonds européen agricole pour le développement rural). Depuis le 1^{er} janvier 2023, le transfert de compétences de l'État aux Régions leur confère la pleine responsabilité de l'encadrement, de l'attribution et du financement des aides à l'installation.

L'accompagnement à la transmission est également couvert par le réseau des Points d'accueil installation (PAI). La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur finance un plan d'accompagnement à la transmission via la mise en

place depuis 2019 de Point d'accueil transmission (PAT) dans toutes les Chambres d'agriculture départementales.

Cette organisation est amenée à évoluer en 2027 avec le lancement de France Services Agriculture, qui réunira ces différents points d'accueils pour proposer aux porteurs de projet en agriculture un guichet unique. Des formations centrées sur la transmission à destination des agriculteurs sont régulièrement proposées par les différents organismes d'accompagnement (ex. Chambre d'agriculture, ARDEAR).

Comprendre les déterminants influençant la transmission des exploitations agricoles

Ces constats relatifs à la démographie agricole en région sont un point de départ de l'étude conduite par l'unité de recherche Ecodéveloppement de l'Institut de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) situé en Avignon, dans le cadre du projet **"Transmission Sud" : état des lieux et enjeux de transmission agricole en Région Sud**. Cette étude est réalisée en partenariat avec la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le cadre du partenariat "Les Fabriques de la Connaissance". La recherche, conduite en 2023, met en évidence les **difficultés du renouvellement des actifs agricoles sur le territoire**. Afin de comprendre ces phénomènes statistiques, l'étude investigate plusieurs variables mises en évidence par la littérature scientifique française, influençant la transmission.

Les variables institutionnelles et administratives

- **Existence de dispositifs incitatifs de renouvellement des générations agricoles.** Depuis les années 1960, un ensemble de politiques publiques vise à favoriser l'installation des jeunes et la cessation d'activité des plus âgés. Plusieurs dispositifs incitatifs ont été créés (indemnité viagère de départ, préretraite) et de nouvelles formes sociétaires ont été développées en parallèle (GAEC, EARL, SCEA...).
- **Capacité à identifier les cédants.** Une difficulté majeure réside dans l'identification des exploitants agricoles qui partent à la retraite. Face à ce constat, une Déclaration d'intention de cession d'activité agricole (DICA) est devenue obligatoire depuis 1999. Seules 20 % sont effectivement envoyées aux chambres d'agriculture. Aussi, les futurs cédants restent "invisibles" et les bases de données existantes peu mises en valeur. C'est ce que le dispositif national et le guichet unique France Services Agriculture pourraient contribuer à transformer.

1 Recensement agricole 2020, RA 2020 - Âge des exploitants et devenir des exploitations : les exploitations fruitières ou de grandes cultures plus souvent dirigées par au moins un exploitant senior | Agreste, la statistique agricole.

2 La population des exploitants de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur rajeunit mais le défi du renouvellement des générations subsiste, Études, Agreste, n°127, juillet 2022.

3 Ibid.

Mieux anticiper les projets de transmission : création d'un guichet unique France Services Agriculture (FSA)

La loi d'orientation pour la souveraineté alimentaire et le renouvellement des générations en agriculture, promulguée le 24 mars 2025, fait de la transmission un levier central du renouvellement des générations agricoles. Elle se traduit par la mise en place par France Services Agriculture, de manière expérimentale de janvier à juillet 2026, d'un guichet unique intégrant l'accompagnement des cédants, le déploiement de diagnostics modulaires de transmissibilité et de viabilité des exploitations (économique, sociale et écologique). L'enjeu est de mieux anticiper les cessations d'activité et de sécuriser les transmissions, dans un contexte de vieillissement rapide de la population agricole.

Des facteurs économiques

- **Montant des retraites agricoles.** La faiblesse structurelle des retraites agricoles incite de nombreux exploitants à retarder la cessation d'activité afin de sécuriser leur revenu futur par la valorisation du capital de l'exploitation.

Cette stratégie passe par des choix d'investissement, notamment fonciers, matériels ou productifs, mais aussi par l'anticipation de plus-values, en particulier liées au foncier. Certains exploitants prolongent ainsi leur activité ou conservent la propriété de leurs terres afin de cumuler pensions, revenus d'activité, aides PAC ou revenus locatifs, ce qui réduit temporairement la disponibilité des exploitations pour la reprise.

- **Valeur de la ferme à céder.** La valeur de la ferme constitue un enjeu central de la transmission : elle dépend à la fois de la qualité du foncier, du niveau d'équipement, du degré d'anticipation du cédant et du contexte économique et réglementaire. Une capitalisation excessive peut toutefois limiter la transmissibilité en rendant la reprise financièrement inaccessible. Tantôt les exploitations sont inadaptées aux capacités des repreneurs (fermes "trop grosses") ou de taille insuffisante pour assurer la retraite du cédant (fermes "trop petites"). La transmission apparaît dès lors comme un processus de négociation complexe, où s'opposent souvent une logique patrimoniale portée par les cédants à une logique économique fondée sur la capacité future de revenus du repreneur. La valeur de l'exploitation ne se réduit ainsi pas à une dimension monétaire, mais intègre aussi des dimensions symboliques, patrimoniales et affectives, liées à l'attachement au lieu et au travail accompli.

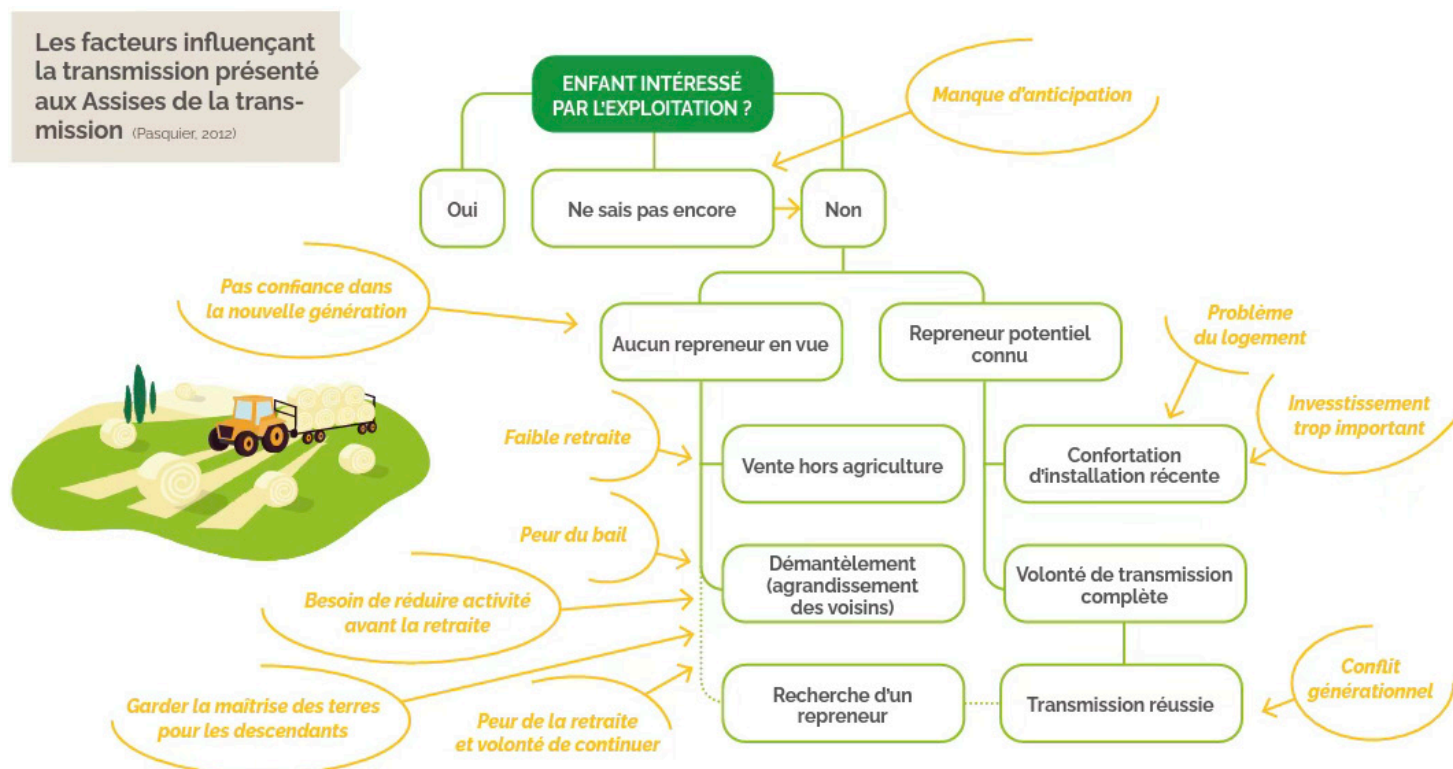


Figure 1. Schéma des déterminants de la transmission agricole, Assises de la Transmission, Pasquier, 2012.

Les facteurs psychosociaux

- **Attachement identitaire à l'exploitation ; la ferme, une entreprise pas comme les autres.** Les facteurs psychosociaux jouent un rôle déterminant dans la réussite des transmissions, pouvant expliquer jusqu'à 80% des cas. De nombreuses cessations échouent non par manque de repreneur, mais faute d'anticipation et en raison de résistances psychologiques des cédants, liées à un fort attachement identitaire à leur entreprise. Celle-ci est souvent vécue comme une extension de soi, rendant la cessation d'activité assimilable à une perte identitaire, voire à un deuil.
- **Nature de la relation cédant-repreneur.** Si la transmission hors cadre familial progresse du fait des évolutions démographiques et professionnelles, le modèle familial continue de structurer les représentations, générant parfois des tensions ou des inadéquations entre projets d'installation et exploitations à céder. L'enjeu opérationnel devient alors autant psychologique que relationnel, posant la question des dispositifs capables de favoriser la rencontre et la reconnaissance mutuelle entre cédants et repreneurs.

Conduire une étude comprehensive de la relation cédant-acquéreur

L'étude a permis de saisir les **réalités de la fin de carrière et de la construction de la relation cédant-repreneur**. À cette fin, des entretiens ont été réalisés dans toute la région Provence-Alpes-Côte d'Azur : 7 entretiens auprès d'acteurs institutionnels en charge de l'accompagnement de la transmission agricole ; 20 entretiens auprès d'agriculteurs âgés, identifiés comme potentiels cédants ; 11 entretiens auprès de repreneurs.

Comprendre les dimensions relationnelles et symboliques des transmissions

"L'histoire du cheminement [...] fait partie de la transmission et le fait qu'on transmette différentes choses. Il peut y avoir transmission du patrimoine, de l'activité, d'un volet économique, mais aussi du symbole, des savoir-faire, et il n'y a souvent pas qu'un seul élément [...], on est souvent sur différents facteurs qui sont imbriqués, qui se transmettent. Et c'est là où je dissocie une vente d'une transmission, c'est que, pour moi, quand je parle de vente, juste une vente, on vend un patrimoine, point barre, on a déconnecté tout le reste, le savoir-faire, la partie économique, la partie symbolique".

Extrait d'un entretien d'une accompagnatrice de transmissions agricoles.

Deux trajectoires typiques : de l'anticipation au déni

Deux trajectoires idéales-typiques sont employées pour comprendre le vécu de la transmission agricole :

- Une première trajectoire est marquée par l'**anticipation**. Les personnes ayant ce type de trajectoires éprouvent souvent le besoin de "s'arrêter". Elles perçoivent positivement la retraite et ont acquis des ressources sociales, économiques ou identitaires au cours et en parallèle de leur carrière agricole. Elles mettent en œuvre différentes stratégies pour faciliter la transmission : la construction d'un logement pour un futur repreneur tout en conservant leur logement de cédant, la réalisation de donations anticipées dans le cas d'une transmission familiale, la formation aux enjeux de la transmission, la diffusion d'annonces concernant leur souhait de transmettre, etc.
- Une seconde trajectoire est marquée par le **déni**. La fin de carrière et la retraite deviennent des sujets "tabous" et sont associées à l'idée de mort (sociale, économique, productive, identitaire...). Les décisions liées à la transmission se trouvent différées et le cheminement vers la fin de carrière nécessite une longue maturation. Plusieurs facteurs comme l'absence de successeur ou le manque de temps pour réfléchir à la transmission et s'informer impactent négativement la possibilité d'anticipation. La lenteur de ce processus, couplée à une fatigue professionnelle, peut entraîner une réduction progressive de l'activité productive et les fermes deviennent alors encore plus difficiles à transmettre. Dans ces trajectoires, les problèmes de santé ou les accidents s'imposent souvent comme un "déclic" pour envisager la fin de carrière dans l'urgence.

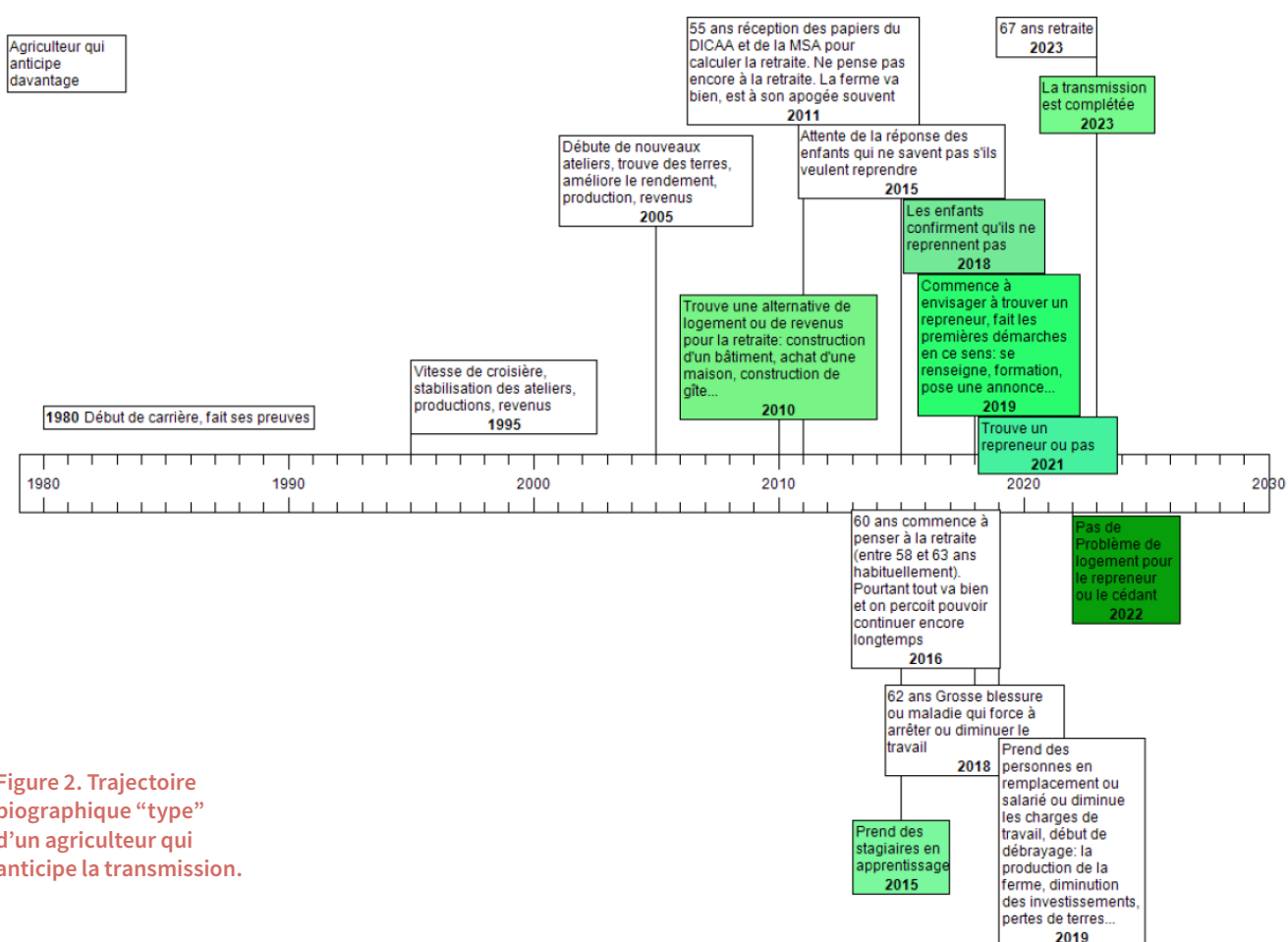


Figure 2. Trajectoire biographique "type" d'un agriculteur qui anticipe la transmission.

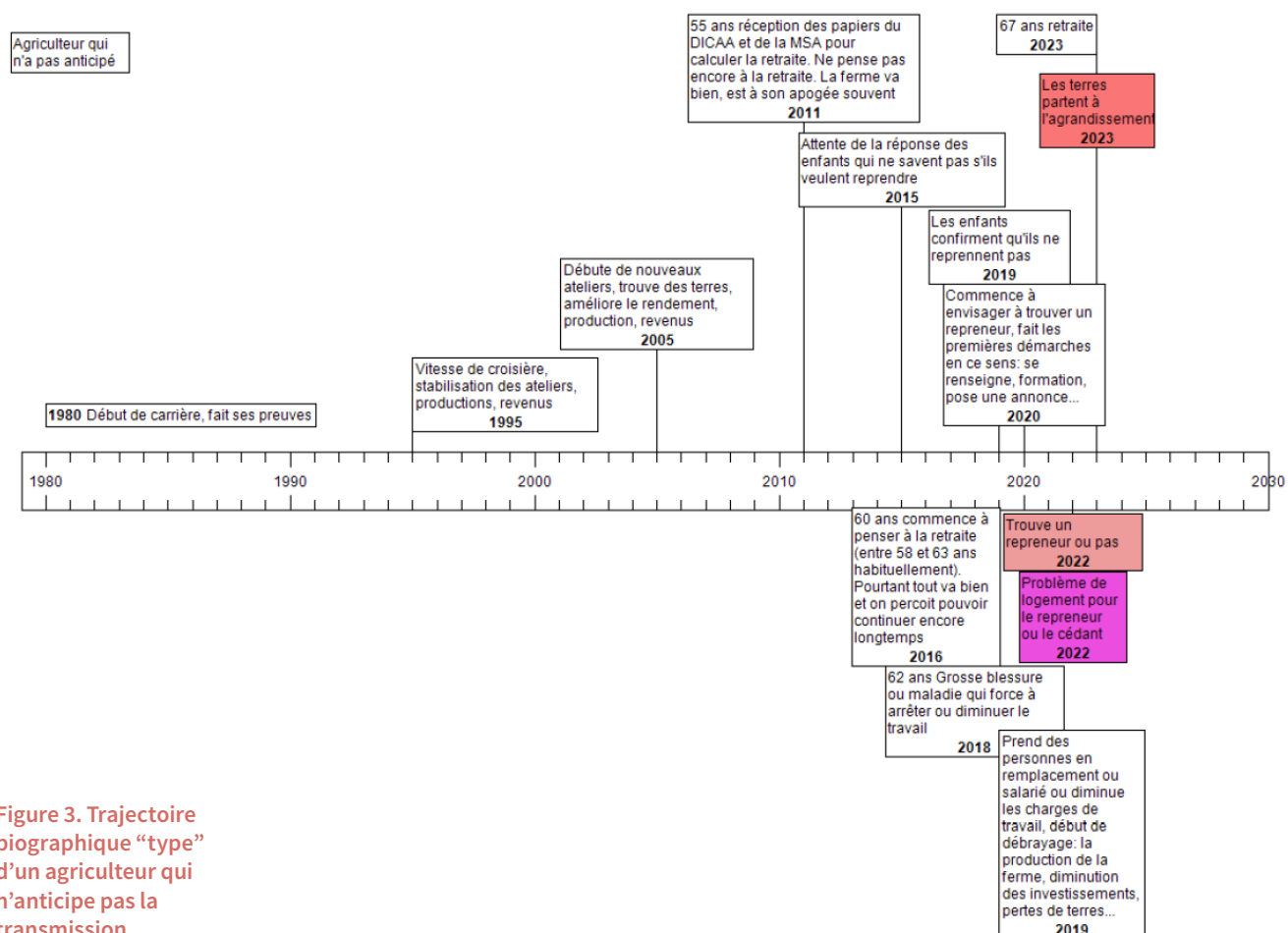


Figure 3. Trajectoire biographique "type" d'un agriculteur qui n'anticipe pas la transmission.

Les cultures professionnelles : du “paysan de souche” à l’agriculteur “entrepreneur”

L’étude montre également comment les différents types de cultures professionnelles et les représentations du métier influencent ces parcours de transmission.

Ces cultures professionnelles s’organisent sur un **gradient opposant la culture du “paysan de souche” à la culture de l’agriculteur “entrepreneur”**.

- Le “paysan de souche” constitue l’archétype de l’agriculteur où l’identité est totalement organisée autour de son activité agricole, tout comme sa socialisation. Il valorise les accords oraux et les pratiques “traditionnelles”, y compris lors de la transmission.
- L’agriculteur “entrepreneur” se reconnaît quant à lui par une identité plus diversifiée où l’identité professionnelle se distingue à d’autres identités, où les groupes de socialisation sont plus variés, tout comme les rôles sociaux. Ce profil a plus d’attrait pour le changement, l’innovation et les loisirs. La transmission hors cadre familial est aussi plus facilement envisagée par ce profil. Il ressort de cette recherche que la prise de la retraite et la transmission est clairement plus difficile à vivre par le premier profil que par le second.

La relation cédant-repreneur : le chemin d’une rencontre

L’étude montre aussi comment les relations entre cédants et repreneurs sont structurantes dans ces parcours de transmission. Huit phases différentes ont été identifiées dans les cas observés, qu’ils soient en cadre familial ou hors cadre familial.

Le processus de transmission débute par une phase de **recherche et de rencontre entre cédant et repreneur**, qui peut prendre des formes variées : affirmation ou non d’une volonté de reprise au sein de la famille, recherche d’un repreneur extérieur via des réseaux, des annonces ou des stages, et premières prises de contact. Lorsque la rencontre est jugée satisfaisante, elle peut donner lieu à un véritable **coup de cœur**, marqué par une bonne entente, de la confiance et, dans le cadre familial, parfois une surprise ou un soulagement du cédant. Cette phase positive ouvre ensuite sur celle de la **transmission des savoirs et de l’apprentissage**, dont l’intensité et le contenu varient selon les compétences initiales du repreneur et la disposition du cédant à

transmettre, les enfants d’agriculteurs disposant souvent d’un rapport plus précoce et plus intégré au métier que les repreneurs hors cadre familial. La phase de **désenchantement et d’ajustement** est marquée par les craintes exprimées par le cédant quant à la capacité du repreneur à assurer la continuité de l’exploitation ou à en maîtriser l’ensemble des dimensions, alimentant parfois des tensions latentes dans la relation. La phase suivante alterne entre **conseils formulés par le cédant et tentative d’autonomisation du repreneur**. Entre transmission d’un savoir éprouvé et affirmation d’une nouvelle manière de faire. Se négocie alors un équilibre entre le lâcher-prise et la confiance du cédant. La **redéfinition des rôles et des responsabilités** s’opère alors. Lors de la phase de dépossession, lors de laquelle le repreneur gagne nettement en autonomie, le cédant se sent dépossédé ou bien soulagé de ne plus exercer de responsabilités. Finalement, **l’acceptation** correspond à la phase ultime, un retrait progressif et un désengagement opérationnel du cédant.



Freins et leviers à la transmission : les enseignements de l'étude

Finalement, l'étude met en lumière des freins et des leviers présents dans le processus de transmission en agriculture. Les freins à la transmission identifiés sont multiples. Ils engagent des dimensions psychosociales, qu'elles soient génériques ou propres aux transmissions en milieu familial et hors cadre familial, mais aussi des dimensions institutionnelles et économiques.

Plusieurs dimensions freinent ou, au contraire, peuvent faciliter les processus de transmission.

- Sur le plan psychosocial, l'attachement fort du cédant à son exploitation, la difficulté à se projeter hors du travail agricole ou à envisager la retraite, ainsi qu'une représentation idéalisée du "repreneur parfait", constituent des freins majeurs. À l'inverse, la construction d'une image positive de la retraite, la diversification des projets de vie et le développement de l'empathie entre cédant et repreneur apparaissent comme des leviers essentiels.
- Sur le plan économique, la faiblesse des retraites agricoles et l'inadéquation entre la valeur des exploitations et les capacités des repreneurs compliquent la transmission, tandis qu'une anticipation économique et un accompagnement visant à améliorer la transmissibilité des exploitations peuvent sécuriser les parcours.
- Les enjeux fonciers, marqués par des difficultés d'accès aux terres et une forte concurrence liée à l'agrandissement des exploitations, peuvent être atténués par une mise en relation plus fine des cédants et repreneurs à l'échelle locale.
- Enfin, les contraintes institutionnelles, réglementaires et les problématiques de logement ou d'organisation personnelle complexifient les démarches, mais peuvent être levées par des dispositifs de formation, d'accompagnement et par des politiques territoriales faisant de la transmission un enjeu prioritaire.



› <https://connaissance-territoire.maregionsud.fr>

Ce document a été élaboré sur la base de l'étude *"Transmission Sud" : état des lieux et enjeux de transmission agricole en région Provence-Alpes-Côte d'Azur* conduite par l'unité de recherche Ecodéveloppement de l'Institut de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAe) d'Avignon.
Cette production s'inscrit dans une démarche de diffusion de connaissances au service de l'ingénierie territoriale

Coordination éditoriale : Coline MIAS - Région Provence-Alpes-Côte d'Azur